

**Michel BONIFAY**

*Ingénieur I.P.F. Bâtiment et Génie civil  
Diplômé I.A.E. et I.C.H.  
Expert près la Cour d'Appel*

47, Cours Pierre Puget  
BP 328 - 13177 MARSEILLE cedex 20

Tél. 04.91.00.33.08  
Port 06.07.61.05.82  
Fax 04.91.00.09.61

**Maître Michèle ANAHORY - Avocat**  
**Cabinet LANDWELL & Associés**  
650, rue Henri Becquerel  
34000 MONTPELLIER

Marseille, le 16 Avril 2010

**AFFAIRE : COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE**  
**MÉTROPOLE c / STÉ EVERE SAS**  
**Incinérateur de Fos-sur-Mer**  
DOSSIER : N° 0908347-0 – Ordonnance en date du 07/12/09  
Instance : T.A. MARSEILLE  
Magistrat : M. B. LUKASZEWICZ – Juge des référés

N/Réf. : **TA.171.a-MB.pr.10/1604.1**

Maître,

En mains votre courrier du 7 Avril dernier dans l'affaire référencée en marge.

Nous prenons note de la requête déposée en date du 26/03/10 auprès du Juge des référés aux fins de l'extension de notre mission.

Nous sommes actuellement en pleine étude de cette affaire. Notre Compte Rendu N° 01 sera diffusé prochainement aux parties.

En vue de couvrir les frais engagés, une première demande d'Allocation Provisionnelle sera sollicitée auprès du Tribunal.

Il n'est pas dans notre intention de procéder à un nouvel Accédit sur les lieux dans l'immédiat ; par contre, nous souhaitons que nous soient communiqués les éléments relatifs à l'étude des points suivants :

- ▶ **Couloir Pompiers.**
- ▶ **Poste de Garde.**
- ▶ **Canal de lagunage.**
- ▶ **Local Stockage plastique.**
- ▶ **Doublement des voies ferrées.**
- ▶ **Electrification des voies ferrées.**
- ▶ **Modification des spécifications du pont.**

Dans cette attente,

nous vous prions de croire, Maître, à l'assurance de nos sentiments très distingués.



L'Expert,  
**MICHEL BONIFAY**

Diffusion du présent courrier en copie : voir page suivante.

**Michel BONIFAY**  
Ingénieur I.P.F. Bâtiment et Génie civil  
Diplômé I.A.E. et I.C.H.  
Expert près la Cour d'Appel

47, Cours Pierre Puget  
BP 328 - 13177 MARSEILLE cedex 20

Tél. 04.91.00.33.08  
Port 06.07.61.05.82  
Fax 04.91.00.09.61

... / ...

**Affaire TA.171.a :** C.U.M.P.M. c/ STÉ EVERE SAS – Dossier N° 09834710 / Incinérateur de Fos-sur-Mer  
Ordonnance du 07 Décembre 2009

**DIFFUSION du présent courrier en date du 16/04/10 :**

Date	Courrier				PARTIES	Destinataires		En copie :
	NP	Ann	ES	RAR		CONSEILS		
16/04/10	2		1		C.U.M.P.M.	▶ Me Régis de CASTELNAU Avocats associés 3, Place Saint-Michel - 75005 PARIS	X	
16/04/10	2		1		Sté EVERE SAS	▶ Me Michèle ANAHORY-ZIRAH Cabinet LANDWELL & Associés 650, rue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER		